

# Scolarisation des élèves à Besoins Educatifs Particuliers

Vers une  
Ecole  
inclusive

Inspection Calais ASH

# Outils au service de la scolarisation des élèves en situation de handicap

PAP - PPS - PAOA - PAI - PPRE

# Répondre aux BEP des élèves : le PAP

## PLAN D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

### ELEVES CONCERNES

Le PAP permet à tout élève présentant des difficultés scolaires durables en raison d'un trouble des apprentissages de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.

# Répondre aux BEP des élèves : le PAP

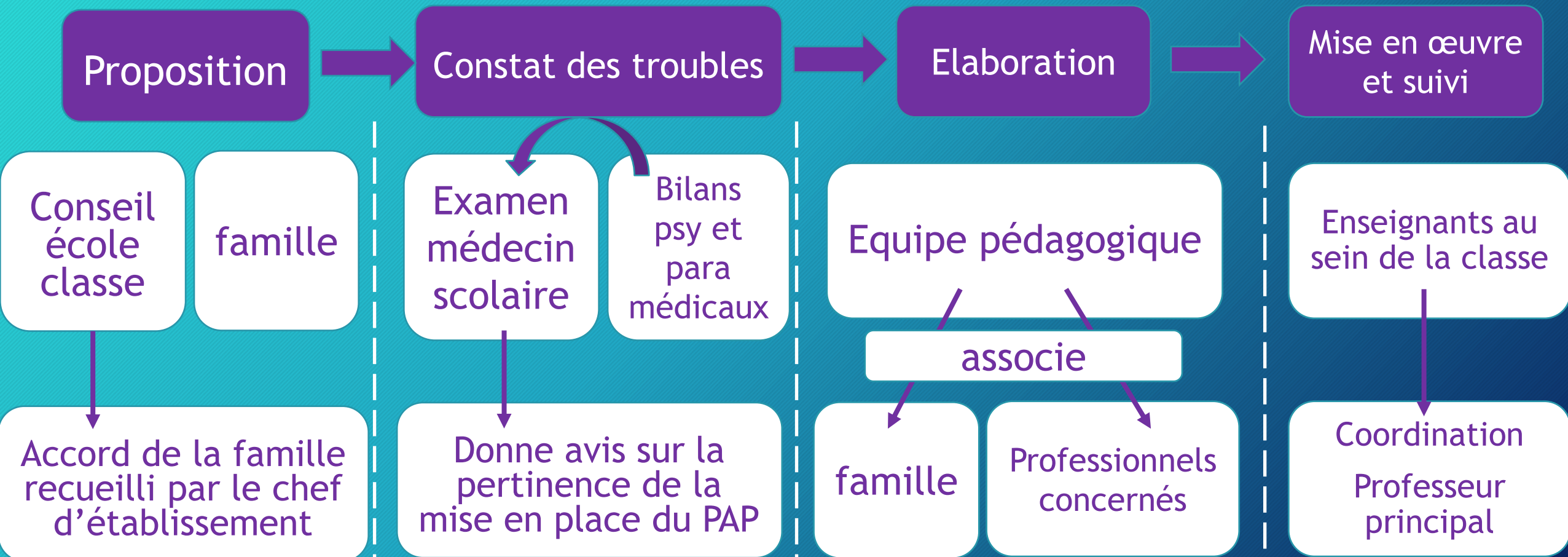
## OBJECTIFS

Le PAP est un document normalisé qui définit les aménagements et adaptations pédagogiques dont bénéficie l'élève. Il est rédigé sur la base d'un modèle national. Il est révisé tous les ans afin de faire le bilan des aménagements déjà mis en place et de les faire évoluer en même temps que la scolarité de l'élève et les enseignements suivis.

- C'est un document écrit qui vise à répondre aux difficultés scolaires de l'élève
- C'est un outil de suivi, organisé en fonction des cycles de la maternelle au lycée, afin d'éviter la rupture dans les aménagements et adaptations.

# Répondre aux BEP des élèves : le PAP

## Procédure



# Répondre aux BEP des élèves : le PAP

## PERMET DE

Le plan d'accompagnement personnalisé permet de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature exclusivement pédagogique.

Il permet également à l'élève d'utiliser le matériel informatique de l'établissement scolaire ou son propre matériel informatique.

Il donne droit, sous condition d'une demande préalable, à des aménagements d'examen (cf site Académie Lille, partie examens et concours).

# Répondre aux BEP des élèves : le PPS

## Projet Personnalité de Scolarisation

### ELEVES CONCERNES

Enfants dont la situation répond à la définition du handicap telle qu'elle est posée dans l'article 2 de la loi du 11 février 2005 :

« *toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives, psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant* » et pour lesquels la MDPH s'est prononcée sur la situation de handicap.

# Répondre aux BEP des élèves : le PPS

## OBJECTIFS

Organise le déroulement de la scolarité de l'élève handicapé et assure la cohérence, la qualité des accompagnements et des aides nécessaires à partir d'une évaluation globale de la situation et des besoins de l'élève (article L-112-2 du CE).

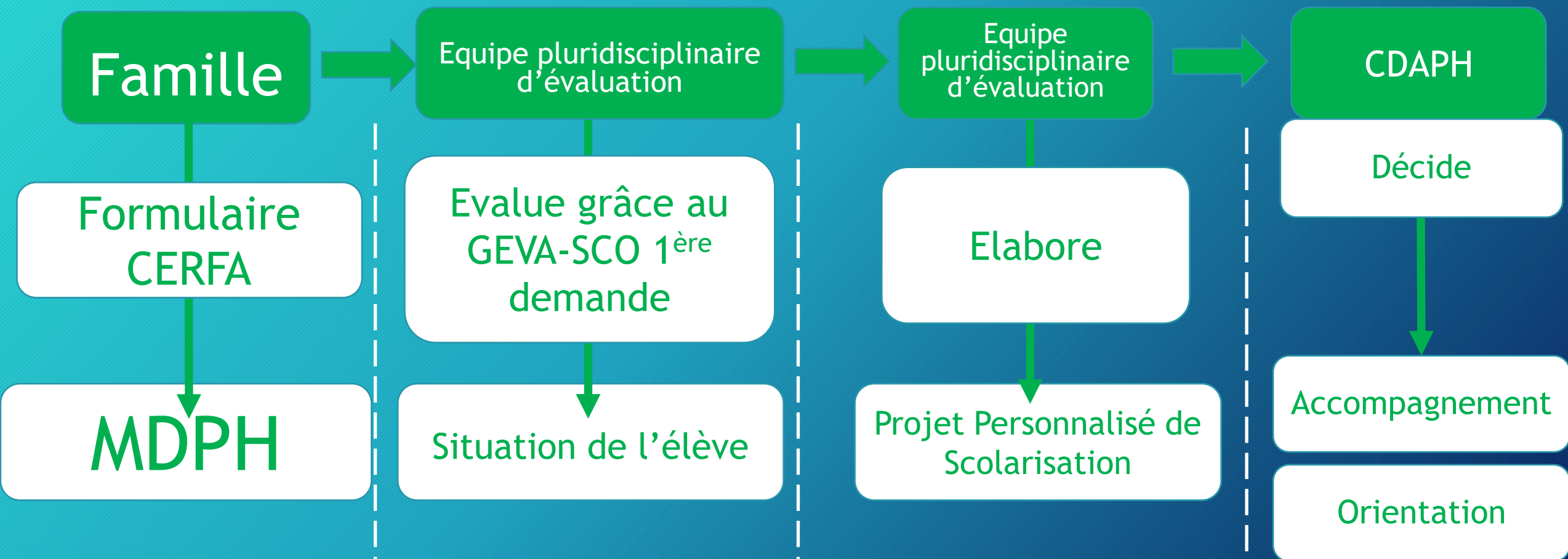
Feuille de route du parcours de scolarisation de l'enfant en situation de handicap.  
Il « détermine et coordonne » les modalités de déroulement de la scolarité et les actions pédagogiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales répondant aux besoins de l'élève.

Outil de suivi qui court sur la totalité du parcours de scolarisation et fait l'objet d'un suivi annuel par l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS). Il est révisable au moins à chaque changement de cycle et à chaque fois que la situation de l'élève le nécessite.



# Répondre aux BEP des élèves : le PPS

## Procédure



# Répondre aux BEP des élèves : le PPS

## PERMET

- De préciser les aménagements et adaptations pédagogiques nécessaires et favorise la cohérence des actions.
- A la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de prendre les décisions relatives à la scolarisation en matière d'orientation (Ulis, IME, Sessad...), de matériel pédagogique adapté et d'aide humaine.
- Il comporte les préconisations utiles à la mise en œuvre de ce projet.

# Répondre aux BEP des élèves : le PAOA

## Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage

Dans le but de prendre en compte les besoins particuliers d'un élève en situation de handicap lorsque les objectifs d'apprentissage visés sont très éloignés du programme suivi par un élève du même âge, l'équipe pluridisciplinaire peut inclure dans le projet personnalisé de scolarisation le besoin d'une programmation adaptée des objectifs d'apprentissage.

C'est donc la CDAPH qui inclut, ou non, dans le PPS la nécessité d'une PAOA.

# Répondre aux BEP des élèves : le PAOA

## Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage

Dans ce cas, il appartient aux enseignants qui ont en charge l'élève en situation de handicap, dans le cadre du conseil de classe dans le second degré, de construire au minimum pour une année scolaire cette programmation et de la formaliser en référence aux programmes scolaires en vigueur et au socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

L'équipe de suivi de la scolarisation prend alors connaissance de cette programmation et s'assure qu'elle est conforme au projet personnalisé de scolarisation.

# Répondre aux BEP des élèves : le PAOA

Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage

## ELEVES CONCERNES

Tout élève en situation de handicap (reconnu par la MDPH) qui présente un décalage très important dans les apprentissages avec des élèves du même âge.

L'adaptation des objectifs d'apprentissage est faite pour l'élève pour lequel l'enseignant estime qu'il ne va pas pouvoir atteindre le niveau de compétences et de connaissances de sa classe et de son cycle.

# Répondre aux BEP des élèves : le PAOA

Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage

## OBJECTIFS

La PAOA protège, déculpabilise, rassure les enseignants et les parents, car c'est une dérogation à la mise en œuvre de la totalité des programmes scolaires en vigueur. Il peut être inclus dans le PPS.

Elle permet de prendre en compte les besoins particuliers d'un élève en situation de handicap, ayant un retard important dans les apprentissages qui ne lui permet pas de suivre les enseignements dispensés dans sa classe d'âge.

# Répondre aux BEP des élèves : le PAOA

## Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage

### OBJECTIFS

L'aménagement des objectifs d'apprentissage doit permettre :

- De réduire l'écart entre ce qui est demandé à l'élève en situation de handicap et ce qu'il peut réussir, et ainsi l'engager dans une dynamique de progrès.
- De construire de la compréhension, des repères dans une dynamique collective d'apprentissage et ainsi de l'aider à donner du sens à l'école
- Une expérience de la réussite, premier pas vers d'autres réussites.

# Répondre aux BEP des élèves : le PAOA

## Programmation Adaptée des Objectifs d'Apprentissage

### CONTIENT

Les objectifs d'apprentissage prioritaires et la manière avec laquelle on va permettre à l'élève d'atteindre ces objectifs. Ils sont élaborés et rédigés par le professeur principal et l'équipe des professeurs.

Il s'agit de définir et sélectionner des objectifs d'apprentissage prioritaires et raisonnables, en s'appuyant sur les compétences et les besoins de l'élève en situation scolaire.

La durée de sa mise en œuvre mais également les modalités d'évaluation de ces objectifs en vue d'un bilan



# Répondre aux BEP des élèves : le PAI

## Projet d'Accueil Individualisé

### ELEVES CONCERNES

Elèves atteints de maladie chronique (asthme...), d'allergie et d'intolérance alimentaire.

### OBJECTIFS

Précise pour les élèves, durant les temps scolaires et périscolaires, les traitements médicaux et/ou les régimes spécifiques liés aux intolérances alimentaires.

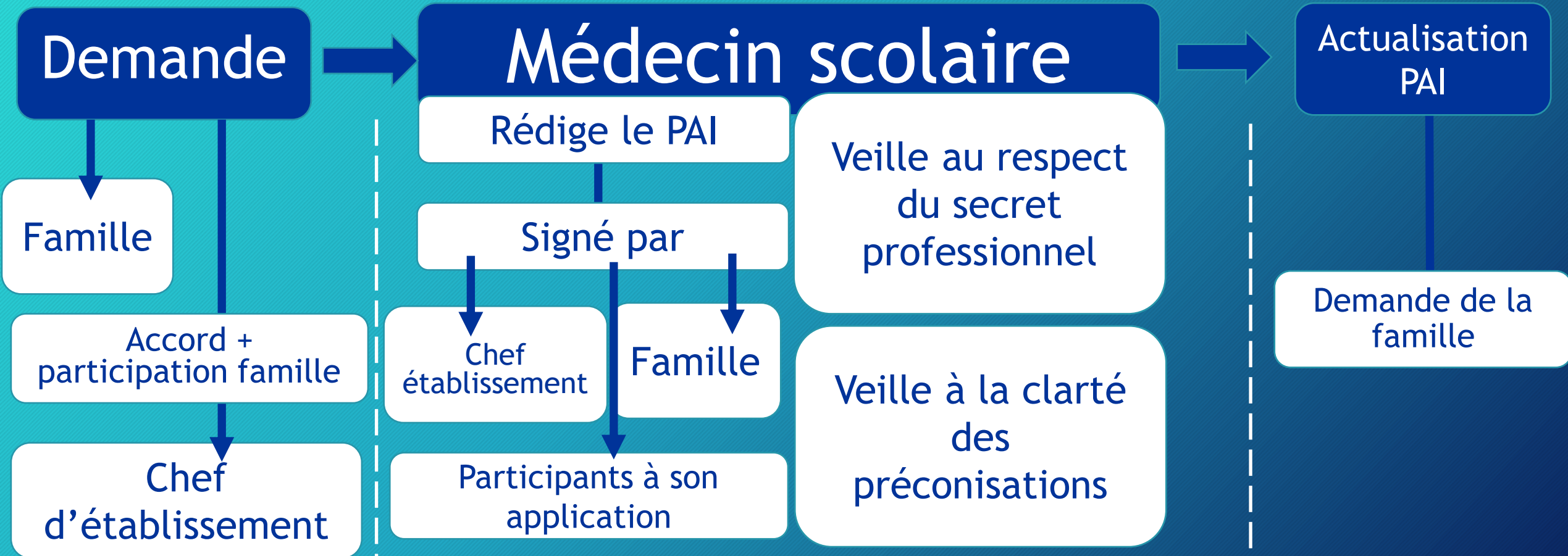
Comporte, le cas échéant, les aménagements de la scolarité en lien avec l'état de santé (par exemple pour un contrôle régulier de la glycémie)

Précise également comment, en cas de périodes d'hospitalisation ou de maintien à domicile, les enseignants de l'école veillent à assurer le suivi de la scolarité.

Peut comporter un protocole d'urgence qui est joint dans son intégralité au PAI

# Répondre aux BEP des élèves : le PAI

## Procédure



# Répondre aux BEP des élèves : le PAI

## PERMET DE

- Faciliter l'accueil de l'enfant ou de l'adolescent malade à l'école. Il précise le rôle de chacun dans le cadre de ses compétences. Pour ce faire, il appartient au médecin de l'éducation nationale de bien expliquer à tous la prescription et les gestes nécessaires.
- Dans certains cas, les soins et/ou les médicaments sont nécessaires à l'élève porteur de maladie chronique et/ou allergique. Les enseignants sont alors sollicités pour dispenser certains soins ou réaliser les gestes nécessaires en cas d'urgence.
- Le PAI prévoit éventuellement la mise en place d'un régime alimentaire et de connaître l'attitude à adopter lorsque l'enfant présente des manifestations allergiques

# Répondre aux BEP des élèves : le PPRE

## Projet Personnalisé de Réussite Educative

### ELEVES CONCERNES

Le PPRE concerne les élèves qui risquent de ne pas maîtriser certaines connaissances et compétences attendues à la fin d'un cycle d'enseignement.

### OBJECTIFS

Le programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) prend la forme d'un document qui permet de :

Formaliser et coordonner les actions conçues pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève, allant de l'accompagnement pédagogique différencié conduit en classe par son ou ses enseignants, aux aides spécialisées ou complémentaires.

# Répondre aux BEP des élèves : le PPRE

Procédure

Bilan précis et personnalisé des besoins de l'élève

Formalisées dans un document

Elaborées par l'équipe pédagogique

Initiative de l'équipe pédagogique



Discutées avec la famille

actions

Présentées à l'élève

Mis en place par le chef d'établissement

Mises en œuvre prioritairement par l'enseignant en classe

# Répondre aux BEP des élèves : le PPRE

## PERMET DE

Le PPRE organise l'accompagnement pédagogique différencié de l'élève tout au long du cycle afin de lui permettre de surmonter les difficultés rencontrées et de progresser dans ses apprentissages.

Il vise à renforcer la cohérence entre les actions entreprises pour aider l'élève afin d'en optimiser l'effet. Ce n'est donc pas en soi un dispositif.

# Synthèse des différents plans

## PAP

Aménagements et adaptations pédagogiques pour des élèves ayant un trouble des apprentissages reconnu

## PPS

Orientation ou aménagements

Aménagements (programmes via PAOA) et adaptations pédagogiques

Aide humaine

Attribution de matériels pédagogiques adaptés

## PAI

Aménagements de la scolarité

Traitement médical

Protocole d'urgence

Pour des élèves ayant une maladie chronique

## PPRE

Pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées pour des élèves en situation de difficulté scolaire

# Outils et ressources : le GEVA-SCO

- GEVA-SCO = outil pour :
  - le recueil et l'analyse de données sur les conséquences de troubles dans le parcours scolaire d'un enfant
  - l'observation partagée de la situation scolaire d'un enfant
  - harmoniser le recueil d'informations et les échanges entre partenaires
  - favoriser le dialogue (entre la famille et les autres membres de l'EE/ESS) et la transmission d'informations nécessaires à la MDPH dans le cadre d'une demande de droit spécifique de compensation relative à la scolarisation (ordinaire ou spécialisée).



Merci pour votre attention et votre écoute

